

Retranscription du point de presse du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire *(Abidjan, le 20 Décembre 2010)*

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI) : Bienvenue à ce point de presse qui sera animé par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, Y J Choi. La semaine dernière, il s'agissait de vous expliquer la méthodologie pour que vous compreniez comment il a été amené à conduire la certification, aujourd'hui il s'agira d'une clarification sur le rôle et le mandat de l'ONUCI. M Choi va faire une présentation dont vous avez copie.

Y.J Choi (Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire): Merci Hamadoun. Bonjour mesdames et messieurs les journalistes, Excellences, mes chers amis et collègues. Depuis que la situation post-électorale en Côte d'Ivoire s'est, à notre grand regret, détériorée au point de devenir une crise, une confusion sur le rôle des Nations Unies en Côte d'Ivoire est née. Aujourd'hui, je voudrais clarifier ce rôle.

En ce moment, l'ONUCI met l'accent sur deux aspects fondamentaux de son mandat : la certification des élections et le maintien de la paix, qui comprend la protection des civils et de l'Hôtel Golf. Mon rôle de certification couvre la sauvegarde du résultat des élections, je répète : « sauvegarde du résultat des élections ». Cet aspect a été rendu public, il y a plus d'un an et demi lors de ma conférence de presse du 27 mai 2009.

A cette occasion, un dépliant sur les termes de référence contenant cet aspect avait été largement distribué. Dans le but d'éviter toute contestation, ce principe de certification a été expliqué dans la lettre du 2 Juin 2009 adressée aux leaders ivoiriens, y compris le Président Gbagbo. J'ai souligné dans ma présentation au Conseil de Sécurité le 28 septembre 2010, ce principe de certification qui sauvegarde le résultat des élections: « *J'ai l'intention de sauvegarder les résultats des élections avec engagement, honneur et détermination. Je veillerai que les résultats sont respectés, le vainqueur étant en fait la personne qui aura remporté les élections* ».

Comment sauvegardons-nous le résultat des élections, c'est-à-dire, la volonté du peuple ? Sur ce point, le rôle de l'ONUCI a été en quelque sorte mal interprété par les deux parties: une partie pense à tort que l'ONUCI refuse délibérément de l'aider avec sa force militaire. L'autre camp dit également à tort que l'ONUCI aide secrètement le camp opposé sur le plan militaire. Tous les deux ne semblent pas avoir saisi l'essence de notre rôle. L'ONUCI a été et restera impartiale sur tous les plans y compris militaire.

Dans cette perspective, l'ONUCI a expliqué, dès le 13 décembre, aux organisateurs des marches du RHDP des 16 et 17 décembre l'incompatibilité entre l'appui militaire de l'ONUCI à leur projet et le mandat de l'ONUCI. Le 15 décembre, le Secrétaire-Général a publié un communiqué de presse, dans lequel il exprime, entre autres, ses réserves vis-à-vis de cette idée, et demande aux acteurs ivoiriens de « *s'abstenir de toutes actions qui pourraient, par accident ou délibérément, provoquer des violences.* ».

Entre-temps, afin d'éviter tout malentendu, j'ai transmis la position de l'ONUCI au camp du Président Gbagbo: « l'ONUCI reste impartiale et aucun élément armé de l'ONUCI ne quittera l'Hôtel du Golf avec les marcheurs. » Cette assurance a été donnée à ce camp au moins en trois occasions: dans l'après-midi du 14 décembre, dans la soirée de ce même jour et le 15 décembre à midi. Malgré mes assurances, le camp du Président Gbagbo a commencé soudainement une campagne de presse négative à l'endroit de l'ONUCI le 15 décembre à 13 heures. Il a publié un communiqué de presse annonçant que « l'ONUCI a conspiré pour appuyer les marches du RHDP. »

Ce communiqué n'a pas été publié par accident ni par mégarde. Cela n'a pas été un incident isolé non plus. La décision délibérée de commencer à déformer la position de l'ONUCI a été prise au cœur du camp du Président Gbagbo ce jour même. Cette décision a été le déclencheur de toutes les autres campagnes anti-ONUCI qui continuent jusqu'à ce jour. Elles utilisent la plupart du temps des communiqués de presse qui auraient « découvert » telle ou telle action ou position de l'ONUCI, qui ne sont pas fondés sur des faits. Pourquoi ? La raison a été connue de nous trois jours plus tard, le 18 décembre : le camp du Président Gbagbo avait besoin de ces cas planifiés et non fondés pour demander le départ de l'ONUCI et de la Force Licorne.

Les affrontements entre les marcheurs du RHDP et les forces militaires du camp du Président Gbagbo le 16 décembre et les jours suivants ont entraîné de nombreuses pertes. Nos premières estimations font état d'au moins 50 morts, 200 blessés et 470 arrestations et détentions arbitraires. En plus, de nombreux cas de disparitions sont également signalés. L'ONUCI est en train de collecter des informations et d'examiner les circonstances de ces cas. Les auteurs de crimes devront être tenus pour responsables.

A partir du 15 décembre, ce camp a accru les actes hostiles à l'endroit de la communauté internationale, y compris le corps diplomatique, les forces impartiales et l'ONUCI. Je ne suis pas en mesure de décrire l'état des souffrances des autres. Je voudrais leur exprimer la solidarité d'un collègue qui partage leurs souffrances. Cela dit, je voudrais vous citer quelques cas d'actes hostiles de la part du camp du Président Gbagbo à l'égard de l'ONUCI.

A partir du 16 décembre, ce camp a commencé à renforcer les barrages érigés sur la route donnant accès à l'Hôtel Golf. Il a commencé à bloquer les véhicules de l'ONUCI qui y entrent ou en sortent, y compris une ambulance transportant du personnel médical. En outre, à ces barrages, ils ont commencé à refuser l'accès à des camions d'approvisionnement d'aliments et d'eau à l'hôtel Golf, privant ainsi de ravitaillement des civils et des casques bleus qui se trouvent dans les locaux. Dans la nuit du 17 au 18 décembre, une de nos patrouilles a été poursuivie par une voiture civile transportant six hommes en uniforme militaire. Ils ont tiré sur notre patrouille lorsqu'elle retournait à l'ONUCI aux environs d'une heure du

matin. Ils ont continué à tirer tout au long du mur d'enceinte du quartier général et la sentinelle a riposté par des tirs. Les assaillants ont pris la fuite.

Depuis le 18 décembre, le camp du Président Gbagbo a commencé à envoyer de jeunes gens armés aux domiciles des personnels des Nations Unies pour frapper à leur porte et demander la date de leur départ ou forcé l'entrée pour y effectuer des fouilles sous prétexte de chercher des armes. Ces visites ont lieu surtout la nuit.

De telles pratiques graves sont le signe évident d'un manque de modération qui est essentielle dans tout exercice du pouvoir. Comme vous le voyez, nos collègues sont victimes de blocage et de harcèlement mais la plupart du personnel essentiel continue de dormir ou de venir au bureau et de faire leur travail. Merci beaucoup.

L'ONUCI effectue aussi ses patrouilles militaires et ses patrouilles de police à travers le pays. Nos patrouilles ont pour but de faire le suivi, d'observer, et de dissuader les actes de violences et des violations des droits de l'homme. Nos règles d'engagement nous permettent de tirer uniquement pour riposter.

Dans le cadre de leur travail, la police et les militaires de l'ONUCI prennent de plus en plus de risques depuis le 15 décembre. Je voudrais rendre hommage au personnel civil, militaire et de police de l'ONUCI et de la Force Licorne pour son courage face aux difficultés et pour son excellent travail au service du peuple ivoirien.

Mesdames et messieurs, il faut une bonne dose de mauvaise foi pour qualifier notre dévouement et notre impartialité militaire comme prise de parti en faveur d'un des belligérants et comme contribution à la violence. Néanmoins, tous ces actes n'empêcheront pas l'ONUCI de mettre en œuvre son mandat, car comme le dit Winston Churchill : « Si vous traversez l'enfer, continuez d'avancer ». L'ONUCI continuera de faire son travail. Merci

HT: Merci M Choi. Nous allons commencer la séance de questions réponses. Je vous prie de vous identifier en donnant votre nom ainsi que l'organe de presse que vous représentez ici.

Loïc de la Mornais (France 2): *Monsieur le Représentant spécial, est ce que vous avez entendu parler d'un charnier ? Il y a une rumeur qui parle de la découverte d'un charnier ; Est ce que vous avez des informations pour confirmer ou infirmer celle-ci ?*

Y.J.C : Merci pour votre question, cela me préoccupe, puisque nous avons reçu une telle information et nous avons essayé d'envoyer notre patrouille et les experts des Droits de l'Homme depuis hier soir. Chaque fois nous avons été bloqués ; nous continuons de chercher à envoyer les experts des Droits de l'Homme qui vont examiner les circonstances et les faits avec les patrouilles militaires et de police. Dès que nous disposerons des faits, nous allons les partager avec vous.

Anne claire Coudray (TF1) : *Excusez-moi, je reviens sur la question de mon collègue. Cela veut-il dire que les Force de sécurité et de défense empêchent vos patrouilles d'aller vérifier les rumeurs de violences dans les quartiers ?*

Y.J.C: Comme je vous l'ai dit dans mon allocution, depuis le 15 décembre, nous constatons un blocage de tout le personnel, des convois militaires et de la police

de l'ONUCI. Nous continuons de faire notre travail et nous continuons notre patrouille, y compris l'examen de cet incident qui pourrait être très très grave. Comme je vous ai dit dès que nous aurons les faits nous allons les partager avec vous.

ACA : Comment ça se passe ? Les patrouilles ont été systématiquement bloquées ? C'est ça ?

Y.J.C : Comment je peux vous le dire ? Nous réussissons quand même à faire les patrouilles ici et là. Mais c'est comme le jeu du chat et de la souris. Voila, ils nous bloquent, nous continuons notre route pour faire notre patrouille et nous poursuivons. Tout dépend des gens qui nous bloquent. Il y a des gens qui ne sont pas très durs, il y en a d'autres qui sont très durs.

Ange Herman Gnanih (TV5 Monde) : Excellence, que feriez-vous si les jeunes patriotes s'en prenaient à vos installations et votre personnel ? ils ont déjà sonné la mobilisation.

Y.J.C : Je ne connais pas, je ne fait pas un distinguo entre la jeunesse, les civils, les mercenaires, les forces, tous, selon ce que je comprends, viennent du camp du président Gbagbo.

Tim Cocks (Reuters) : *Ce soir, c'est la question de renouvellement du mandat de l'ONUCI pour les prochains 6 mois. Est ce que vous avez demandé un mandat plus fort comme celui au Congo, avec la possibilité de poursuivre les opérations offensives pour défendre les civils ?*

Y.J.C : Excellente question. Mais je crois qu'il faut laisser au gens de New York, notre siège central et au Conseil de Sécurité le soin de l'examiner proprement. Merci

Arnaud Vaulerin (Libération) : *Le recours à la force est donc inenvisageable pour effectivement se rendre près du site du charnier et pour pouvoir passer les barrages ?*

Y.J.C : Etape par étape, d'abord découverte des faits, ensuite nous verrons.

François Xavier Ménage (BFM TV) : *Est ce que Laurent Gbagbo est encore un interlocuteur aujourd'hui ? Ou pour vous, il n'existe plus puisque vous ne reconnaissez pas sa victoire à l'élection.*

Y.JC : Non, sur le plan de sécurité humanitaire nous sommes ouverts, et avons un contact avec tout le monde, y compris le camp du président Gbagbo.

FXM : Et au delà de l'aspect sécuritaire ?

Y.J.C : Oui pour l'aspect humanitaire. Au-delà, nous savons tous qui est élu. Nous multiplions nos contacts et services avec les personnalités qui travaillent pour le président élu.

Oche Ocheegwa (News Agency of Nigeria): *Sir, I would like to know, I know you have other areas of concern apart from the peace process. Did you have to fold up other areas of concern, other interests in Cote d'Ivoire because of the political stalemate? And then next I would also want to find out if*

probably you are working on any other options in terms of settlement or reconciliation. What are the chances of getting out of the present stalemate?

Y.J.C: In answer to your second question it is very clear. The Secretary-General and international community made it very very clear that any solution must be based on the recognition of the will of the people as expressed on 28 November. That is the point de depart, the departure point of any mediation, any pourparler - talks with a view to resolving the crisis in Cote d'Ivoire. First question if I understood rightly we have a crisis that means our full attention is there. Let us first try to resolve the crisis in Cote d'Ivoire.

Jules Claver Aka (Le nouveau réveil : « Excellence, vous avez parlé de refus de l'accès à vos éléments qui partaient au golf pour ravitailler ceux qui sont là-bas. Je voudrais savoir, aujourd'hui quel est l'effectif des casques bleus et de travailleurs des Nations Unies qui sont au golf ? Et depuis le 16 donc, on sait que les barrages ont été renforcés, les gens n'arrivent pas à les approvisionner. Que comptez-vous faire ? »

Y.J.C : Je dirais que nous avons une présence assez nombreuse et fiable de militaires et de policiers dans l'enceinte de l'hôtel du golf. Nous sommes confiants que nous pouvons repousser les attaques éventuelles de l'hôtel du golf. Il n'y aura pas d'échec de notre part. Pour la deuxième question, c'est encore le jeu du chat et de la souris. Nous continuons de transporter les provisions et le matériel médical, de l'eau, de la nourriture à l'hôtel du golf. Les blocages sont là mais il y a des fois où nous trouvons des failles et nous passons. C'est encore une fois, le jeu du chat et de la souris. Je n'aime pas du tout ça. C'est illégal mais notre mandat ne nous permet pas de faire autrement. Nous continuons de faire de notre mieux. Merci.

ACC : « Vous aviez dit que votre mandat, c'était aussi la protection des populations. A l'extérieur quand nous sommes arrivés, il y avait des habitants qui expliquent que toutes les nuits, des milices qui, à priori seraient des milices venant du Liberia ou d'Angola, rentrent dans les maisons. Et qu'ils sont obligés de se prévenir en tapant sur des casseroles qu'ils ne dorment plus depuis plusieurs nuits. Est-ce que vous confirmez ces genres de témoignages ? Et comment est-ce que vous, vous pourriez intervenir pour protéger ces populations là ? »

Y.J.C : Nous avons des informations importantes et graves et nous les examinons pour les confirmer ou les infirmer. Cela dit, vous avez relevé une question très importante. Nous devons essayer de protéger les civils dans tous les cas. C'est pour cela que malgré les difficultés, nous continuons nos patrouilles militaires et de police de nuit comme de jour. Même des fois avec les chars. Et nous allons continuer notre patrouille.

JCA : On a appris que le Conseil de sécurité des Nations Unies se réunit. Est-ce que vous, Représentant du Secrétaire général pour la Côte d'Ivoire, vous avez des attentes particulières de cette réunion ?

Y.J.C : Nous recevons notre mandat du Conseil de sécurité. Nous les exécutons sur place. Donc nous attendons le résultat qui sortira je crois aujourd'hui à New York du Conseil de sécurité. Nous poursuivrons le mandat qui nous sera donné. Merci.

HT : Merci mesdames et messieurs. Nous vous tiendrons informés de tous les développements ainsi que des rendez-vous que nous fixerons avec vous.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole
Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-20235107
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>